

GARAGE

Friemann

Devis

À : Thierry TONTON
Thierry659@gmail.com

Devis N° : 19
Date : 05/06/2020

| Désignation | Qté | P.U. | TVA | Montant |
|--|-----|------------|---------|------------|
| Fabrication d'un garage : Enlèvement d'un garage déjà existant, boulangerie d'une chape pour positionner le garage jusqu'au poteau du grillage, fabrication d'un garage en bois sur la nouvelle chape, installation d'un toit en tuile sur le garage en bois bâche dessous de toiture est une gouttière sur le long du garage pour évacuation d'eau, Une porte en PVC à installer ,Et porte de garage à installer coulissante. Tout frais compris par l'artisan 8500€ ttc une acompte de 3500€ le 05/06/2020 | 1 | 8 500,00 € | 0,003 % | 8 500,00 € |

Modalités de paiement

Acompte correspondant à 0 % de 0,00 € à régler avant le 05/06/2020.

| | |
|--|------------|
| Sous-total | 8 500,00 € |
| Taxe comprise : TVA 0,003 % (8 499,75 €) | 0,25 € |
| Total TTC | 8 500,00 € |

Total TTC 8 500,00 €

Acompte exigible le 05/06/2020 0,00 €

 Payer



valia@hdcokebasque.com

Vu avec des

Voir pour constituer données géométriques



sarl au capital de 1 080 000 € / siret 349 287 664 00024 / ape 2593Z / FR 37 349 287 664

IBAN : FR76 1780 7000 0510 5215 5165 478 / BIC : CCBPFRPPTLS Banque Populaire Occitane

adresse livraison

MR TONTON
 10 IMPASSE TACHOERES
 65290 JUILLAN

adresse facturation

MR TONTON
 10 IMPASSE TACHOERES
 65290 JUILLAN

Payé le 06/09/2020

IMPBIM 31 - ESTAN CARBON

| date | n° client | n° pièce | page |
|------------|-----------------|-----------|------|
| 31/08/2020 | J15089 | 1 179 809 | 1 |
| FAFA | Magasin JUILLAN | | |

FACTURE

| désignation | quantité | u. | prix unitaire h.t. | montant h.t. |
|--|----------|----|--------------------|--------------|
| ture pose No: 1 016 124 du : 31/08/2020 Mise en place de 2 grilles rigides blanches de hauteur 1.23 m (dispo chez le client) à l'emplacement de l'ancien portail puis scellement de poteaux type easyclip blanc de hauteur 2.00 m Changement également d'une grille de hauteur 1.53 m, mise en place de clips type aquilon dans 3 grilles existantes. Mise en place également d'un portail pivotant grillagé de hauteur 1.20 x 4.00 mètres de passage avec poteaux à sceller, serrure et poignées avec 1 retour de grille au niveau de la clôture existante en façade. Soit l'ensemble posé à : A49 grillagé blanc de hauteur 1.20 x 4.00 mètres de passage avec poteaux à sceller, serrure et poignées. GRILLE HERCULES+ BLANC MAILLE 200x55mm FIL 5mm HT 1.53x2.50 ML CLIP STANDARD PLASTIFIE BLANC POTEAU EASYCLIP+ BLANC/GALVA HT 2.00 M avec CAPUCHON MAIN D OEUVRE | | | | |
| | 1.00 | PI | 1 218.00 -25.00 | 913.50 |
| | 1.00 | PX | 35.15 -25.00 | 26.36 |
| | 12.00 | PI | 0.82 -25.00 | 0.61 |
| | 3.00 | PI | 24.38 -25.00 | 18.28 |
| | 1.00 | PI | 1 063.90 | 1 063.90 |

| | | |
|-----------------|--------------------|----------------|
| base hors taxes | taux t.v.a. | montant t.v.a. |
| | | |
| | total t.t.c. | |
| | escompte | |
| | acompte à déduire | |
| | net à payer | |

www.grillage-lacave.fr

client : J15089
 date : 31/08/2020
 pièce : 1 179 809
 montant :

mode de règlement

talon détachable à joindre au règlement

SARL LACAVE
 18 bis, route de Lourdes - BP 14
 65290 JUILLAN

escompte. — Il ne sera pas accordé d'escompte pour paiement anticipé, sauf dispositions particulières.
pénalités. — toute somme non payée à son échéance ouvre droit au paiement d'une indemnité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. L'indemnité minimum pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement des clients a été fixée par Décret à 40 €.
clause de réserve de propriété. — de convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n°80.335 du 12 mai 1980.
clause attributive de compétence. — en cas de litige, seul le Tribunal de Tarbes sera compétent.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - Conclusion du contrat

Toute commande de marchandises implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, complétées ou aménagées par nos conditions particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande, ou autres documents commerciaux.

2 - Prix

Les marchandises sont facturées hors taxes au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation. Les prix peuvent être révisés sous réserve d'une information préalable de trente jours.

3 - Livraison

La livraison est effectuée soit par la remise directe de la marchandise à l'acquéreur, soit par avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur.

La vérification des marchandises par le transporteur et l'acheteur doit être effectuée au moment de leur prise en charge. En cas d'avarie ou de manquant, de réclamation sur les vices apparents ou sur la non conformité du produit livré, l'acheteur émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera dans un délai de quarante huit heures, suivant la date de livraison, par écrit avec accusé de réception auprès de notre société et du transporteur. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

4 - Délais de livraison

Les délais de livraison sont indiqués à titre indicatif en fonction des disponibilités d'approvisionnement et de production. Ils ne constituent en aucun cas un engagement de notre société. Nonobstant cette réserve, notre société fera tout ce qui est en son pouvoir pour respecter les délais qu'elle pourrait indiquer.

5 - Retours

Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord formel entre notre société et l'acquéreur.

Pour un échange ou remboursement, les marchandises devront être en parfait état, dans leur emballage d'origine, accompagnées de leur facture d'achat et sous 30 jours maximum à compter de la date d'achat. En cas de remboursement, il sera appliqué une décote de 10 % par rapport au prix facturé et le paiement se fera par expédition d'un chèque dans les trente jours suivant la date de retour. Les produits fabriqués sur commande ne seront ni repris ni échangés.

6 - Garanties

Notre société apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits. En cas de défectuosité reconnue par notre société d'une de nos marchandises, notre obligation sera limitée au remplacement à l'identique, sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts et dommages résultants d'un stockage, de manutention, de transport ou d'utilisation dans des conditions anormales ou non conformes avec la nature, des prescriptions, l'aptitude à l'emploi des marchandises.

7 - Paiement - Pénalités - Escompte

Sauf conditions particulières, les factures sont exigibles au comptant. En cas de retard de paiement, notre société pourra suspendre toutes les commandes en cours. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. L'indemnité minimum pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement des clients a été fixée par Décret à 40€.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée sur justificatif, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Ces pénalités seront exigibles sur simple demande de notre société. Aucun escompte n'est accepté pour paiement anticipé, sauf dispositions particulières.

8 - Clause résolutoire

En cas de défaut de paiement, quarante huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit par notre société qui pourra demander en référé la restitution des marchandises sans préjudices de tous autres dommages et intérêts. Les sommes restant dues pour d'autres livraisons deviendront immédiatement exigibles si notre société n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

9 - Réserve de propriété

Les marchandises vendues restent la propriété de notre société jusqu'au complet règlement de leur prix, conformément aux termes de la loi n°80335 du 12 mai 1980. Toutefois les risques afférents aux marchandises seront transférés à l'acheteur ou au transporteur, dès la remise physique des produits.

10 - Attribution de juridiction

Tout litige relatif aux présentes sera de la seule compétence du tribunal de commerce de Tarbes.

11 - Informatique et libertés

Les informations personnelles recueillies auprès du client feront l'objet d'un traitement informatisé, aux fins du traitement de sa commande, de sa livraison, et de l'établissement de sa facture.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement, de portabilité sur les données à caractère personnel le concernant, dans les conditions posées par la réglementation en vigueur.

Toute réclamation concernant la protection des données personnelles peut être portée devant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), sur son site internet www.cnil.fr, ou par voie postale : 3 place Fontenoy - 75334 PARIS CEDEX 07.

Rév. 10/2019



adresse livraison

MR TONTON
10 IMPASSE TACHOERES

65290 JUILLAN

adresse facturation

MR TONTON
10 IMPASSE TACHOERES

65290 JUILLAN

IMPRIMÉ À ESTANCARBON

| date | n° client | n° pièce | page |
|------------|-----------|-----------|------|
| 31/08/2020 | J15089 | 1 179 809 | 2 |

FACTURE

FAFA Magasin JUILLAN

| désignation | quantité | u. | prix unitaire h.t. | montant h.t. |
|---------------------------|----------|----|--------------------|--------------|
| SOUS TOTAL : 2065.92€ ht. | | | | |

Remise Globale 1 5.00 103.29

| base hors taxes | taux t.v.a. | montant t.v.a. |
|-----------------|--------------|----------------|
| 1 962.63 € | 10.00% | 196.27 € |
| | total t.t.c. | 2 158.90 € |

| | |
|-------------------|--------|
| escompte | |
| acompte à déduire | 682.00 |

net à payer 1 476.90 €

www.grillage-lacave.fr

client :
date : J15089
pièce : 31/08/2020
montant : 1 179 809
1 476.90€

talon détachable à joindre au règlement

mode de règlement
Chèque
31/08/2020

SARL LACAVE
18 bis, route de Lourdes - BP 14
65290 JUILLAN

escompte. — Il ne sera pas accordé d'escompte pour paiement anticipé, sauf dispositions particulières.
pénalités. — toute somme non payée à son échéance ouvre droit au paiement d'une indemnité de retard égale à trois fois le taux de l'intérêt légal en vigueur. L'indemnité minimum pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement des clients a été fixée par Décret à 40 €,
clause de réserve de propriété. — de convention expresse, nous nous réservons la propriété des marchandises fournies jusqu'au dernier jour de leur parfait paiement, conformément aux termes de la loi n°80.335 du 12 mai 1980.
clause attributive de compétence. — en cas de litige, seul le tribunal de Tarbes sera compétent.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1 - Conclusion du contrat

Toute commande de marchandises implique l'adhésion sans réserve aux présentes conditions générales de vente, complétées ou aménagées par nos conditions particulières, qui annulent toute clause contraire pouvant figurer dans les conditions d'achat, bons de commande, ou autres documents commerciaux.

2 - Prix

Les marchandises sont facturées hors taxes au tarif en vigueur au jour de la passation de la commande. Les taxes applicables sont celles en vigueur à la date de facturation. Les prix peuvent être révisés sous réserve d'une information préalable de trente jours.

3 - Livraison

La livraison est effectuée soit par la remise directe de la marchandise à l'acquéreur, soit par avis de mise à disposition, soit par délivrance à un expéditeur ou à un transporteur.

La vérification des marchandises par le transporteur et l'acheteur doit être effectuée au moment de leur prise en charge. En cas d'avarie ou de manquant, de réclamation sur les vices apparents ou sur la non conformité du produit livré, l'acheteur émettra des réserves claires et précises qu'il notifiera dans un délai de quarante huit heures, suivant la date de livraison, par écrit avec accusé de réception auprès de notre société et du transporteur. Il appartiendra à l'acheteur de fournir toute justification quant à la réalité des anomalies constatées.

4 - Délais de livraison

Les délais de livraison sont indiqués à titre indicatif en fonction des disponibilités d'approvisionnement et de production. Ils ne constituent en aucun cas un engagement de notre société. Nonobstant cette réserve, notre société fera tout ce qui est en son pouvoir pour respecter les délais qu'elle pourrait indiquer.

5 - Retours

Tout retour de marchandises doit faire l'objet d'un accord formel entre notre société et l'acquéreur.

Pour un échange ou remboursement, les marchandises devront être en parfait état, dans leur emballage d'origine, accompagnées de leur facture d'achat et sous 30 jours maximum à compter de la date d'achat. En cas de remboursement, il sera appliqué une décote de 10% par rapport au prix facturé et le paiement se fera par expédition d'un chèque dans les trente jours suivant la date de retour. Les produits fabriqués sur commande ne seront ni repris ni échangés.

6 - Garanties

Notre société apportera le plus grand soin à l'exécution de la commande et à la qualité des produits. En cas de défectuosité reconnue par notre société d'une de nos marchandises, notre obligation sera limitée au remplacement à l'identique, sans autre indemnité. Sont exclus de la garantie les défauts et dommages résultants d'un stockage, de manutention, de transport ou d'utilisation dans des conditions anormales ou non conformes avec la nature, des prescriptions, l'aptitude à l'emploi des marchandises.

7 - Paiement - Pénalités - Escompte

Sauf conditions particulières, les factures sont exigibles au comptant. En cas de retard de paiement, notre société pourra suspendre toutes les commandes en cours. Toute somme non payée à l'échéance figurant sur la facture entraîne de plein droit l'application de pénalités d'un montant égal à trois fois le taux d'intérêt légal en vigueur. L'indemnité minimum pour frais de recouvrement en cas de retard de paiement des clients a été fixée par Décret à 40€.

Une indemnité complémentaire pourra être réclamée sur justificatif, lorsque les frais de recouvrement exposés sont supérieurs au montant de l'indemnité forfaitaire.

Ces pénalités seront exigibles sur simple demande de notre société. Aucun escompte n'est accepté pour paiement anticipé, sauf dispositions particulières.

8 - Clause résolutoire

En cas de défaut de paiement, quarante huit heures après une mise en demeure restée infructueuse, la vente sera résiliée de plein droit par notre société qui pourra demander en référé la restitution des marchandises sans préjudices de tous autres dommages et intérêts. Les sommes restant dues pour d'autres livraisons deviendront immédiatement exigibles si notre société n'opte pas pour la résolution des commandes correspondantes.

9 - Réserve de propriété

Les marchandises vendues restent la propriété de notre société jusqu'au complet règlement de leur prix, conformément aux termes de la loi n°80335 du 12 mai 1980. Toutefois les risques afférents aux marchandises seront transférés à l'acheteur ou au transporteur, dès la remise physique des produits.

10 - Attribution de juridiction

Tout litige relatif aux présentes sera de la seule compétence du tribunal de commerce de Tarbes.

11 - Informatique et libertés

Les informations personnelles recueillies auprès du client feront l'objet d'un traitement informatisé, aux fins du traitement de sa commande, de sa livraison, et de l'établissement de sa facture.

Le client dispose d'un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition, d'effacement, de portabilité sur les données à caractère personnel le concernant, dans les conditions posées par la réglementation en vigueur.

Toute réclamation concernant la protection des données personnelles peut être portée devant la Commission Nationale de l'Informatique et des Libertés (CNIL), sur son site internet www.cnil.fr, ou par voie postale : 3 place Fontenoy - 75334 PARIS CEDEX 07.

Rév. 10/2019

CUISINE

DES ENVIES, DES PROJETS
.... tout est réalisable chez

cuisinella

A l'écoute de vos envies

Cuisinella Ibos • Commerçant indépendant, membre
du réseau CUISINELLA
Rue du Herran
65420 IBOS
FRANCE
Tél : 05.62.90.66.45 • Fax :
Email : contact@cuisinella65.fr
N° Intra communautaire : FR35495180093
N° SIRET : 49518009300025
SARL au capital de 10000,00 €
RCS - Siege de greffe : 405 180 093 - Tarbes

Monsieur TONTON Thierry
Madame TONTON Gaëlle
10 Impasse Tachoueres
65290 JUILLAN
FRANCE

IBOS, le 29/08/2018

Cuisine

FACTURE N° 1802387

N° du bon de commande

18DR13833 du 17/04/2018

N° compte client

4110011357

Téléphone

0645573722

0611506022

Email

thierryt659@gmail.com

Date de livraison

31/08/2018

Adresse de livraison

Monsieur TONTON Thierry
Madame TONTON Gaëlle
10 Impasse Tachoueres
65290 JUILLAN
France

Total LABEL

6 162,81 € HT - 616,28 € (TVA - 10,00%) - 6 779,09 € TTC

Dont éco-participation mobilier 33,98 € TTC
avantages client déduits 1 035,63 € TTC

**Total Appareils et
électroménagers**

2 187,67 € HT - 437,53 € (TVA - 20,00%) - 2 625,20 € TTC

Dont éco-participation DEEE 48,00 € TTC

| Référence | Descriptif | PU TTC | Qté | Total TTC |
|-----------|---|----------|-----|-----------|
| BS1801AA | **Réfrigérateur monoporte intégrable HOTPOINT, tout utile, niche 178 cm, 318L, A+, réf brassé, contrôle électronique, LED, 6 clayettes, 2 bacs à légumes, 35 dB(A), 147 kWh - garantie 2 ans pièces, main d'oeuvre et déplacement; durée de disponibilité des pièces détachées 5 ans. DONT VOTRE AVANTAGE ANNIVERSAIRE SUR VOTRE ELECTROMENAGER DE 50 € Dont Eco-participation DEEE : 18,00 € TTC | 617,00 € | 1,0 | 617,00 € |

| Référence | Descriptif | PU TTC | Qté | Total TTC |
|------------|--|----------|-----|-----------|
| HP901X12 | <p>HOTTE DECORATIVE MURALE AIRFORCE - max. 520 m3/h (intensive 700 m3/h) - Classe énergétique C - Largeur 90 cm - Inox Niveau sonore min. 48 dB(A) - max. 65 dB(A) - En intensif 69 dB(A) Commandes électroniques sensibles et display - 4 vitesses (dont une intensive) Timer 5 minutes avec arrêt automatique Sensor 3 filtres à graisse en aluminium avec voyant de saturation Livrée avec filtre à charbon Eclairage LED 2 x 2,1 watts Diamètre d'évacuation 15 cm Garantie 5 ans pièces, main d'oeuvre et déplacement; durée de disponibilité des pièces détachées 10 ans. Durée valable uniquement en France et DOM-TOM</p> <p>DONT VOTRE AVANTAGE ANNIVERSAIRE SUR VOTRE ELECTROMENAGER DE 81 € Dont Eco-participation DEEE : 5,00 € TTC</p> | 324,00 € | 1,0 | 324,00 € |
| S715T80DOE | <p>**Lave-vaisselle tout intégrable NEFF, 60 cm, avec porte à glissières et openassist, a++aa, tiroir à couverts varioflex@ pro, 14 couverts, niveau sonore : 41 db (a) re 1 pw, niveau sonore progr. silence : 39 db, consommation d'eau en programme eco 50: 9.5 l, consommation d'électricité en programme eco 50°C : 0.93 kwh, consommation d'eau annuelle: 2660 litres, consommation électrique annuelle: 266 kwh, 8 programmes : chef 70 °c, auto 45,65 °c, eco 50 °c, silence 50 °c, verre 40 °c, programme 1h 65 °c, rapide 45 °c, pré lavage, 4 options : zone intensive, variospeed plus (3 fois plus rapide), hygiène plus, séchage extra, ouverture de porte push,pull openassist, infolight, boîte à produits maxi performance, moteur efficientsilentdrive, aquasensor et capacité variable automatique, auto 3in1, programme entretien de la machine, sechage extra, protection brillance verre, affichage du temps restant, signal sonore de fin de cycle, départ différé 24h, paniers flex 3, rackmgarantie 2 ans, pièce, main d'oeuvre et déplacement; durée de disponibilité des pièces détachées 10 ans.</p> <p>PRODUIT EXPO Dont Eco-participation DEEE : 10,00 € TTC</p> | 710,00 € | 1,0 | 710,00 € |
| BPK33112SM | <p>Four encastrable AEG - Chaleur tournante pulsée - Pyrolyse - Bandeau métal - Classe d'efficacité énergétique*:A+ - Volume utile cavité (L):XXL 72 - Programmateur électronique - Préconisation de température - Commandes par manettes rétractables push/pull - Préconisation de Pyrolyse - 2 cycles pyrolyse pré-programmés - Porte froide (4 verres dont 2 irisés), verres et porte démontables sans outils - Indication des modes de cuisson sérigraphiés sur intérieur de porte - Rail télescopique sur 1 niveau - Couleur:Inox anti-trace - garantie 2 ans pièces, main d'oeuvre et déplacement; durée de disponibilité des pièces détachées 10 ans. Dont Eco-participation DEEE : 10,00 € TTC</p> | 570,00 € | 1,0 | 570,00 € |
| MSB2547DM | <p>**Micro-ondes AEG, volume (litres):25 - Electronique - Puissance micro-ondes AEG : 900 W, 8 niveaux de puissance - Commandes sensibles - Minuterie: 95 min - Gril Quartz - Puissance du gril: 1000 W - Décongélation automatique - Plateau tournant: 31.5 cm, en verre - Cavité:inox - Niche 38 cm - Couleur:Inox anti-trace - garantie 2 ans pièces, main d'oeuvre et déplacement; durée de disponibilité des pièces détachées 10 ans. Dont Eco-participation DEEE : 5,00 € TTC</p> | 404,20 € | 1,0 | 404,20 € |

Total Sanitaires 490,00 € HT - 49,00 € (TVA - 10,00%) - 539,00 € TTC

17
18
19
20
21
22
23
24
25
26
27
28
29
30
31
32
33
34
35
36
37
38
39
40
41
42
43
44
45
46
47
48
49
50
51
52
53
54
55
56
57
58
59
60
61
62
63
64
65
66
67
68
69
70
71
72
73
74
75
76
77
78
79
80
81
82
83
84
85
86
87
88
89
90
91
92
93
94
95
96
97
98
99
100

○

○

| Référence | Descriptif | PU TTC | Qté | Total TTC |
|--------------------|--|----------|-----|-----------|
| EVIBX11GCG1 | EVIER EN INOX 18/10 - Série Boxline - Inox satiné 1 bac à gauche grande largeur de 45 cm, 32% de volume de cuve en plus 1 égouttoir à droite Vidage automatique avec manette carrée Bords ultra-plats 1 siphon gain de place Livré pré-percé | 457,41 € | 1,0 | 457,41 € |
| ORET11 | MITIGEUR HAUT - Chrome Hauteur 32 cm Rotation du bec à 360° Livré avec des filtres anti-particules DONT VOTRE AVANTAGE ANNIVERSAIRE SUR VOTRE ELECTROMENAGER DE 10 € | 81,59 € | 1,0 | 81,59 € |

Total Fournitures et accessoires 23,33 € HT - 4,67 € (TVA - 20,00%) - 28,00 € TTC

| Référence | Descriptif | PU TTC | Qté | Total TTC |
|-----------------|--|---------|-----|-----------|
| RCO12055 | RANGE-COUVERTS Profondeur 55 cm Coloris : Système Optima Confort (BIA) | 28,00 € | 1,0 | 28,00 € |

Total Livraison 209,00 € HT - 20,90 € (TVA - 10,00%) - 229,90 € TTC

Total Pose et Travaux 846,12 € HT - 84,61 € (TVA - 10,00%) - 930,73 € TTC

RÉCAPITULATIF DE VOTRE PROJET



| Rubrique | Montant net TTC | Montant net HT | Dont TVA |
|---------------------------------|--------------------|----------------|------------|
| Total net | 11 131,92 € | 9 918,93 € | 1 212,99 € |
| Dont éco-participation mobilier | 33,98 € | 30,89 € | 3,09 € |
| Dont éco-participation DEEE | 48,00 € | 40,00 € | 8,00 € |

| Ventilation de la TVA | | |
|-----------------------|------------|----------|
| Taux | HT | TVA |
| 10,00 % | 7 707,93 € | 770,79 € |
| 20,00 % | 2 211,00 € | 442,20 € |

Le montant est dû net et sans escompte.

Taux d'intérêt des pénalités de retard dues en cas de retard de paiement : trois fois le taux d'intérêt légal.
Indemnité forfaitaire de recouvrement due en cas de retard de paiement prévue par l'article D. 441-5 du code de commerce : 40 euros.

RÉCAPITULATIF DES VERSEMENTS



| Versements clients | Date d'échéance | Montant de l'échéance | Date de règlement | Montant réglé | Mode de règlement | Info règlement |
|-------------------------|-----------------|-----------------------|-------------------|-------------------|-------------------|----------------|
| Acompte sur fournitures | 17/04/2018 | 2 780,00 € | 24/04/2018 | 2 780,00 € | Chèque | 4727389 |
| Livraison | 31/08/2018 | 8 351,92 € | | | | |
| Totaux | | 11 131,92 € | | 2 780,00 € | | |
| Reste à payer | | 8 351,92 € | | | | |

Coordonnées bancaires du magasin Cuisinella Ibos pour un règlement par virement :

Banque : Banque Courtois TARDES • **IBAN** : FR7610268025985020760020075 • **BIC** : COURFR2T

Merci de préciser dans l'objet du virement la référence suivante : 18LG14312 - TONTON Thierry

Les différents numéros de téléphone des services après-vente



Pour les meubles et le sanitaire, contactez votre magasin Cuisinella.

- **BOSCH** : 01 40 10 11 00 •
 - **GROUPE (ROSIERES, CANDY, HOOVER, IBERNA)** •
 - CANDY : 02 48 55 80 01
 - ROSIERES : 02 48 55 80 00
 - **GROUPE BRANDT** •
 - DE DIETRICH : 09 69 39 34 34
 - **LIEBHERR** : 09 69 32 69 00 •
 - **NEFF** : 01 40 10 42 10 •
 - **Schmidt Groupe – AIRFORCE** : 04 88 78 89 17 •
 - **SAMSUNG** : 01 48 63 00 00 •
 - **WHIRLPOOL Corporation** •
 - WHIRLPOOL, HOTPOINT : 09 69 39 12 34
 - **AEG / ELECTROLUX** : 08 09 10 01 00 •
 - **BEKO** : 0 806 80 29 92 •
 - **SMEG** : 04 72 21 51 61 •
 - **ELICA** : 04 88 78 60 07 •
 - **LE CHAI** : 01 56 48 06 33 •
- Extension de garantie à 5 ans : 0 488 788 917



Pour que frères et sœurs partagent la même enfance.

Votre magasin CUISINELLA soutient l'association SOS Villages d'Enfants



RÉCAPITULATIF FINANCIER DE VOTRE PROJET



| Rubrique | Montant net TTC | Dont TVA | Taux TVA |
|--|--------------------|-------------------|----------|
| Les fournitures | | | |
| Meuble du modèle : LABEL | 6 779,09 € | 616,28 € | 10,00 % |
| Appareils et électroménagers | 2 625,20 € | 437,53 € | 20,00 % |
| Sanitaires | 539,00 € | 49,00 € | 10,00 % |
| Fournitures et accessoires | 28,00 € | 4,67 € | 20,00 % |
| Livraison | 229,90 € | 20,90 € | 10,00 % |
| Sous-total net Fournitures et Livraison | 10 201,19 € | 1 128,38 € | |
| La pose | | | |
| Pose et Travaux | 930,73 € | 84,61 € | 10,00 % |
| Sous-total net Pose et Travaux | 930,73 € | 84,61 € | |
| Total net TTC | 11 131,92 € | | |
| Dont éco-participation mobilier TTC | 33,98 € | | |
| Dont éco-participation DEEE TTC | 48,00 € | | |
| Dont avantages client TTC déduits | 1 035,63 € | | |

RÈGLEMENT

- Au comptant (sans avoir recours à un crédit même partiellement) OU dans le cadre d'un autre crédit non affecté (application de l'article 6.3 des CGV)
- À crédit affecté SANS l'intermédiaire du magasin (application de l'article 6.2 des CGV)

| Versements clients | Montant des versements | Date d'échéance |
|-------------------------|------------------------|-----------------|
| Acompte sur fournitures | 2 780,00 € | 17/04/2018 |
| Livraison | 8 351,92 € | 03/09/2018 |

↳ Bon pour ordre de déblocage sur le compte 03833013613
 pour la somme de 2780€ réglée par chèque n° 422389
 le 17/04/18 -
 le 06/07/18

Coordonnées bancaires du magasin Cuisinella Ibos pour un règlement par virement :
Banque : Banque Courtois TARBES • **IBAN** : FR7610268025985020760020075 • **BIC** : COURFR2T
 Merci de préciser dans l'objet du virement la référence suivante : 18LG14312 - TONTON Thierry



Pour que frères et sœurs partagent
 la même enfance - www.sosve.org

**Votre magasin CUISINELLA soutient
 l'association SOS Villages d'Enfants**

[Signature]

cuisinella

Des cuisines qui donnent envie.

Commerçant indépendant,
membre du réseau CUISINELLA

Cuisinella Ibos sarl Gicar - Rue du Herran - - - 65420 IBOS

Tél : 05.62.90.66.45

Fax :

Email : contact@cuisinella65.fr

N° intracommunautaire : FR35495180093

au Capital de 10000 €

N° SIRET : 49518009300025

**Monsieur TONTON Thierry
Madame TONTON Gaëlle
10 Impasse Tachoueres
65290 JUILLAN**

IBOS, le 19 juin 2018

Chers clients,

Nous avons le plaisir de vous confirmer la date de livraison de votre agencement en semaine 35 dans notre dépôt. La marchandise sera livrée :

La semaine du 31/08/2018

**Par PROJECT SERVICES DTP DEMECO
Route de Pau
65420 IBOS
05.62.90.60.93**

Ils vous contacteront pour fixer un rendez-vous

Vous trouverez ci-après le montant du virement à effectuer quelques jours avant la livraison :

Montant TTC : 8 351,92€ Euros

A REGLER PAR VIREMENT

Merci de préciser dans l'objet du virement la référence suivante :
18LG14312- TONTON

La pose sera effectuée 03 et 04 Septembre 2018

Par M. REQUENA José : 06.69.60.32.12

Pour tout renseignement, veuillez contacter Mme Candice KIEBEL au 05.62.90.66.45.

Important :

Les marchandises doivent être déposées dans la pièce ou à proximité, afin de faciliter la tâche de l'installateur. En cas d'impossibilité, veuillez prendre contact avec le magasin. Nous vous rappelons également que le solde des fournitures de la commande reste exigible en cas de report de votre fait.

Nous vous prions de croire, Chers Clients, à l'assurance de nos sentiments les meilleurs.

Le gérant.

cuisinella

Des cuisines qui donnent envie.

Commerçant indépendant,
Membre du réseau CUISINELLA

Cuisinella Ibos sarl Gicar - Rue du Herran - - - 65420 IBOS

Tél : 05.62.90.66.45

Fax :

Email : contact@cuisinella65.fr

N° intracommunautaire : FR35495180093

au Capital de 10000 €

N° SIRET : 49518009300025

Objet : RIB pour virement solde

X

BANQUE COURTOIS



Titulaire du compte :

GICAR SARL

Libellé du sous-compte :

COMPTE COURANT

| Code banque | Code Agence | Numéro de compte | Clé RIB | Domiciliation |
|-------------|-------------|------------------|---------|---------------|
| 10268 | 02598 | 50207600200 | 75 | TARBES |

IBAN : FR76 1026 8025 9850 2076 0020 075

BIC : COURFR2T

Adresse :

SARL GICAR
CUISINELLA
RUE DU HERRAN
65420 IBOS

RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE / IBAN

Partie réservée au destinataire du relevé



| | | | |
|--|---|---|--|
| BRIVE Z.A. de la Galive 19600 St-PANTALÉON-de-LARCHÉ Tél. 05 55 86 89 90 Fax 05 55 88 22 41 | AGEN Av. Guignard - Z.I. Coupaj 47550 BOE Tél. 05 53 77 13 53 Fax 05 53 77 13 50 | CAHORS Route de Toulouse 46000 CAHORS Tél. 05 65 35 19 29 Fax 05 65 53 92 37 | TARBES 70, av. de Lourdes 65310 ODOS Tél. 05 62 51 96 96 Fax 05 62 51 34 44 |
|--|---|---|--|

FACTURE

TONTON THIERRY

10 IMP. TACHOERES

65290 JUILLAN

Date 23/02/18 Réf Chantier
 Numéro FV626129 Page N° 1
 Réf Client 014TONTONTHIERRY Suivi par 045 SEBASTIEN

16:15:47

Tél : 06.45.57.37.22

| Référence | Désignation | C. | Qté* | U.V | P.U H.T. | P.U net | Montant HT | + Eco Part. |
|-----------|-----------------------------|----|-------|----------------|----------|---------|------------|-------------|
| ENE 04 | FLATIRON 30,4*61 WHITE RET. | 4 | 5,200 | M ² | 23,41 | 23,41 | 121,73 | |

Notre société applique une **CLAUDE DE RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ** stipulée à l'article 2 des **CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE**. Voir au verso

* Les quantités établies à titre indicatif doivent être vérifiées par votre Architecte ou votre Artisan. Nous ne serons être tenu responsable des plus ou moins consécutifs.

| | | | | | |
|---------------------|----------------------|----------|----------|-----------|-------------|
| Base HT | Eco-participation HT | Total HT | TVA 20 % | Total TTC | NET A PAYER |
| 121,73 | 0,00 | 121,73 | 24,35 | 146,08 | 0,00 |
| Mode de règlement : | | Acompte: | 03/02/18 | Chèque | 146,08 |

Marchandises reçues en bon état

LE CLIENT

Papillon à joindre à votre règlement ▼

N° Client : 014TONTONTHIE
 N° Facture : FV626129
 Montant : 0,00

En application de la loi du 31.12.1992, la présente facture devra être réglée à la date du 23/02/18. Son règlement postérieur donnera lieu au versement d'une pénalité de retard de 1,5% par mois entier. Aucun escompte n'est accordé pour règlement anticipé.

Le présent achat vaut acceptation de nos conditions de vente rappelées au verso.

CONDITIONS GÉNÉRALES DE VENTE

1) CLAUSE GÉNÉRALE :

Le fait de passer commande implique adhésion entière de l'acheteur aux présentes conditions, sauf dérogations acceptées par écrit par nous-mêmes. L'enregistrement d'une commande spéciale donne lieu à perception d'un acompte égal au tiers du montant de la commande.

En cas de carence de l'acheteur à prendre livraison des marchandises commandées, il nous sera loisible soit de poursuivre l'exécution du contrat en justice, soit de conserver purement et simplement les acomptes versés par l'acheteur afin de nous dédommager du préjudice subi à titre de clause pénale.

Les marchandises dont la propriété a été transférée à l'acheteur ne seront pas reprises sauf stipulation exceptionnelle contraire.

Les rendus de marchandises non imputables à la société, et acceptés ne peuvent faire l'objet de remboursement : leur valeur fait l'objet d'une déduction sur un nouvel achat et leur reprise ne se fait qu'à ce moment-là.

2) RÉSERVE DE PROPRIÉTÉ :

Le vendeur conserve la propriété des biens vendus jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoire. Ne constitue pas un paiement au sens de cette clause la remise d'un titre créant une obligation de payer (traite ou autre). Le défaut de paiement de l'une quelconque des échéances peut entraîner la revendication des biens. Ces dispositions ne font pas obstacle au transfert à l'acheteur dès la livraison, des risques de perte et de détérioration des biens vendus ainsi que des dommages qu'ils pourraient occasionner. En cas de saisie, ou de toute autre intervention d'un tiers, l'acheteur est tenu d'en aviser immédiatement le vendeur. En toute hypothèse, le vendeur peut exiger de l'acheteur l'apposition de mentions informatives pour réserver ses droits.

3) CONDITIONS DE PAIEMENTS, PÉNALITÉS :

Sauf stipulation contraire, les prix sont payables à la livraison. Lorsque d'autres conditions ont été convenues, et à défaut de paiement à l'une quelconque des échéances prévues, les autres échéances deviendront immédiatement exigibles, même si elles ont donné lieu à des traites.

En cas de retard de paiement à son échéance pour quelque cause que ce soit, en totalité ou en partie, il sera perçu un intérêt de 1,50% par mois sans préjudice de tous frais d'agios bancaires ou autres. Pour le cas où le recouvrement devra être effectué par voie judiciaire ou par production à un règlement judiciaire ou une liquidation de biens, il sera perçu en sus des intérêts une somme forfaitaire égale à 10% du montant restant dû et à ce titre de clause pénale, outre tous frais et dépens.

Tout professionnel en situation de retard de paiement devient de plein droit débiteur d'une indemnité forfaitaire pour frais de recouvrement de 40 euros.

4) RÉCLAMATIONS :

Quels que soient les modes de paiements et les conditions, les marchandises voyagent toujours aux risques et périls du destinataire, quand bien même elles devraient être rendues franco de port et de droit.

SAUF CLAUSES PARTICULIÈRES, LES DÉLAIS DE LIVRAISON CONFIRMÉS SONT À CONSIDÉRER PUREMENT INDICATIFS, EN AUCUN CAS IL NE POURRA ÊTRE DŪ DE DOMMAGES ENVERS L'ACHETEUR EN CAS DE RETARD DE LIVRAISON SOUS QUELQUE CAUSE QUE CE SOIT.

En cas de livraison sur chantier, le client est tenu d'être présent à la date et à l'heure préalablement convenus. L'endroit précis de déchargement clairement indiqué par le client sur le bon de commande devra être accessible par une voie carrossable, sans danger et sans risque. Le chauffeur pourra refuser de procéder à la livraison s'il estime que les conditions optimales, notamment d'accessibilité ne sont pas réunies. Le client doit assurer et prendre en charge sous sa responsabilité la direction des manœuvres nécessaires pour l'accès et la circulation sur le chantier. Nous déclinons toute responsabilité d'un dommage quelconque causé par un de nos véhicules de transport, du fait d'un accès difficile et/ou d'un terrain non approprié.

Pour être recevables, les contestations devront avoir été formulées par lettre recommandée dans les 8 jours qui suivent la réception de la marchandise. AUCUNE RÉCLAMATION MÊME DANS LE RESPECT DU DÉLAI CI-DESSUS, NE SERA ACCEPTÉE APRÈS LA MISE EN ŒUVRE OU L'INCORPORATION DES MARCHANDISES.

La responsabilité du vendeur pour d'éventuels défauts de marchandises vendues, si le défaut a été dénoncé dans les termes fixés et a été dûment vérifié EST LIMITÉE EXCLUSIVEMENT À LA SUBSTITUTION À TITRE GRACIEUX DU MATÉRIEL DÉFECTUEUX. En aucun cas le client ne pourra demander la réparation de dommages, directs ou indirects éventuellement subis.

LES RÉCLAMATIONS PEUVENT PORTER UNIQUEMENT SUR LE MATÉRIEL DE 1^{er} CHOIX AVEC UNE MARGE DE TOLÉRANCE DE 5% ENVIRON. LES PRODUITS DE 2^e CHOIX, 3^e CHOIX, LOTS DÉCLASSÉS, ET FINS DE SÉRIES VENDUS À PRIX SPÉCIAUX NE PEUVENT FAIRE L'OBJET D'AUCUNE RÉCLAMATION.

En aucun cas nous ne pouvons être tenus pour responsables des dommages de n'importe quelle nature qui pourraient être la conséquence directe ou indirecte d'une mauvaise adaptation des produits vendus ou de leur utilisation défectueuse.

Le client reconnaît l'éventualité de différences de tonalité dues à la fusion et à la cuisson à hautes températures de certaines couleurs, particularité de la céramique qui ne peuvent en aucun cas être considérées comme défauts du matériel. Il en va de même des variations de calibre, intensité surface ou couleurs et autres caractéristiques visuelles propres à certaines catégories de produits soumis à la cuisson ou d'un caractère artisanal (exemple terre cuite). AINSI LE CLIENT RECONNAÎT QUE LES PRODUITS ACHETÉS PEUVENT DIFFÉRER DANS LEURS CARACTÉRISTIQUES VISUELLES DE L'ÉCHANTILLON PRÉSENTÉ LUI-MÊME, DANS LA MESURE OU LA PRODUCTION ENTIÈRE PEUT VARIER ET EST SOUMISE AUX CONTRAINTES DES CYCLES DE PRODUCTION. LES ÉCHANTILLONS ÉTANT PRÉSENTÉS DANS LE BUT DE DONNER AU CLIENT UNE INDICATION DES CARACTÉRISTIQUES GÉNÉRIQUES DU PRODUIT. (EXEMPLE ÉCHANTILLONS AU MAGASIN).

Les prix au mètre carré sont toujours donnés à titre indicatif en tenant compte des méthodes et propositions de pose préconisées par le fabricant. Les formats qui figurent dans la dénomination d'un produit sont des références utilisées par le fabricant qui ne correspondent pas toujours avec ses dimensions précises. Des tolérances dimensionnelles sont admises par les normes NF P 61 311 et P 61 321. Les prix des carreaux collés, des formats spéciaux ou combinaisons vendus au mètre carré comprennent toujours la surface des joints nécessaires à la pose préconisée par le fabricant.

Indépendamment de la garantie commerciale éventuellement consentie, le vendeur est tenu, à l'égard de ses clients consommateurs des défauts de conformité du bien vendu dans les conditions de l'article L217-4 et suivants du Code de la Consommation.

L'action résultant du défaut de conformité se prescrit par deux ans à compter de la délivrance du bien.

En cas de défaut de conformité, l'acheteur choisit entre la réparation et le remplacement du bien, sous réserve des conditions de coût prévues par l'article L.217-9 du Code de la Consommation.

L'acquéreur est dispensé de rapporter la preuve de l'existence du défaut de conformité du bien durant les vingt-quatre mois suivant la délivrance du bien.

Le vendeur est également tenu des défauts cachés du bien dans les conditions prévues aux articles 1641 et suivants du Code civil.

L'action résultant des vices rédhibitoires doit être intentée dans un délai de deux ans à compter de la découverte du vice.

L'acheteur peut choisir entre la résolution de la vente ou une réduction du prix conformément à l'article 1644 du Code Civil.

5) PRIX :

Dans tous les cas, le vendeur a la faculté de modifier le prix en donnant auparavant la communication au client, au cas où entre la confirmation d'ordre et le moment de la livraison ou des livraisons, aient lieu des augmentations de main-d'œuvre ou de matière première supérieure à 10%.

6) RÈGLEMENT DES LITIGES :

Tout litige relatif à la présente vente, même en cas de recours en garantie ou de pluralité de défendeurs, sera à défaut d'accord amiable, de la compétence exclusive du Tribunal de Commerce de notre siège social.

SALON CUISINE

EURL PASSETTE SEBASTIEN AMENAGEMENT ET RENOVATION INTERIEUR

28 RUE VOLTAIRE 65800 AUREILHAN

Tél : 06 84 37 57 71

eurl-pasquette-sebastien@orange.fr

Site internet: www.sebastienpasquette.fr

CARRELAGE



FACTURE N° F-1808-00315

Salon aménagé

RENOVATION SOL MAISON

Mr et Mme Thierry TONTON
10 impasse Tarouère

65290 JUILLAN

Fait le 29/08/2018

| Désignation | U | Qté | Prix U. | Total HT | |
|--|----|-------|---------|------------|------------|
| 1) Démolition - Dépose | | | | | |
| 1-1) Démolition de sols durs et faïence | | | | | |
| Démolition de carrelage compris évacuation des déblais (gravats) | M2 | 35,00 | 27,00 € | 945,00 € | |
| Dépose de plinthe carrelage non compris évacuation et transport des gravats (gravats) | ML | 24,00 | 11,25 € | 270,00 € | |
| Total Démolition de sols durs et faïence | | | | 1.215,00 € | |
| Total Démolition - Dépose | | | | | 1.215,00 € |
| 2) Carrelage - Revêtement mural "Rénovation" | | | | | |
| 2-1) Ragréage | | | | | |
| Couche primaire aqueux d'accrochage - 100 g/m ² | M2 | 35,00 | 8,64 € | 302,40 € | |
| Enduit de ragréage classe P3, 7.5 kg/m ² env., ép: 5 mm | M2 | 35,00 | 24,18 € | 846,30 € | |
| Total Ragréage | | | | 1.148,70 € | |
| 2-2) Pose de carrelage au sol | | | | | |
| Pose de carrelage de 60 x 60 cm par double encollage, sur chape réceptionnée, compris coupes, colle, joints nettoyage (non compris la fourniture des carreaux) | M2 | 35,00 | 38,70 € | 1.354,43 € | |
| Total Pose de carrelage au sol | | | | 1.354,43 € | |
| Total Carrelage - Revêtement mural "Rénovation" | | | | | 2.503,13 € |

*Bon pour aide de déblocage sur le compte 038330136137
pour la somme de 2862,96 réglée par chèque.*

Condition de règlement : En votre aimable règlement de cette facture

Mode de règlement : Par chèque bancaire

Observations : *Acquiescé*

Date : *29/08/2018*

SÉBASTIEN PASSETTE
TOUS TRAVAUX - AMÉNAGEMENT
ET RENOVATION D'INTERIEUR
& 28, rue Voltaire - 65800 AUREILHAN
Tél : 06 84 37 57 71
Mail : pasquette.sebastien@hotmail.fr
SIRET : 802 252 080 00014

| | |
|-----------------------|-------------------|
| Total H.T. : | 3.718,13 € |
| Montant à 10,0% : | 371,81 € |
| Total Tva : | 371,81 € |
| Total T.T.C. : | 4.089,94 € |
| Total versé : | 1.226,98 € |
| Total reste dû : | 2.862,96 € |



Payez contre ce chèque non endossable sauf au profit d'une banque ou d'un organisme visé par la loi

Somme en toutes lettres

*Bon pour déblocage sur le compte 03833
013699 Q de la somme de 1226 € 98 réglé
par chèque n° 1437691-
le 31/07/18*
*quatre cent vingt six euros et
quatre vingt dix huit ct*
A *EUILL PASSETTE SEBASTIEN*

€ 1226 € 98
Le 7/10/18

Sumu

Fait à *PAU*

Sumu
(96)

Site

PAYABLE EN FRANCE
65100 LOURDES
3833
11 RUE SAINT PIERRE
TEL.05 62 42 51 01
Chèque n° 1437691

Compte n° 03833 013699Q C2437
MLLE GAELLE GIUMMARRA
10 IMPASSE TACHOERES
65290 JUILLAN



Fait le 19/04/2018

RÉNOVATION SOL MAISON

| Désignation | U | Qté | Prix U. | Total HT |
|--|----|-------|---------|------------|
| 1) Démolition - Dépose | | | | |
| 1-1) Démolition de sols durs et faïence | | | | |
| Démolition de carrelage compris évacuation des déblais (gravats) | M2 | 35,00 | 27,00 € | 945,00 € |
| Dépose de plinthe carrelage non compris évacuation et transport des gravois (gravats) | ML | 24,00 | 11,25 € | 270,00 € |
| Total Démolition de sols durs et faïence | | | | 1.215,00 € |
| Total Démolition - Dépose | | | | |
| 2) Carrelage - Revêtement mural "Rénovation" | | | | |
| 2-1) Ragréage | | | | |
| Couche primaire aqueux d'accrochage - 100 g/m ² | M2 | 35,00 | 8,64 € | 302,40 € |
| Enduit de ragréage classe P3, 7.5 kg/m ² env., ép: 5 mm | M2 | 35,00 | 24,18 € | 846,30 € |
| Total Ragréage | | | | 1.148,70 € |
| 2-2) Pose de carrelage au sol | | | | |
| Pose de carrelage de 60 x 60 cm par double encollage, sur chape réceptionnée, compris coupes, colle, joints nettoyage (non compris la fourniture des carreaux) | M2 | 35,00 | 38,70 € | 1.354,43 € |
| Total Pose de carrelage au sol | | | | 1.354,43 € |
| Total Carrelage - Revêtement mural "Rénovation" | | | | |
| | | | | 2.503,13 € |



Condition de règlement : 30% à la commande soit : 1226.98 €
40% sur situation de chantier soit : 1635.98 €
30% a la livraison soit : 1226.98 €

Mode de règlement : Par chèque bancaire

Observations :

Date & Signature

7/10/18

Sumu

| | |
|------------------|------------|
| Total H.T. : | 3.718.13 € |
| Montant à 10.0%: | 371.81 € |
| Total Tva : | 371.81 € |
| Total T.T.C. : | 4.089.94 € |
| Total reste dû: | 4.089.94 € |

SALLE DE BAIN

EURL PASSETTE SEBASTIEN
AMENAGEMENT ET RENOVATION INTERIEUR
28 RUE VOLTAIRE 65800 AUREILHAN
Tél :06 84 37 57 71
eurl-pasquette-sebastien@orange.fr
Site internet: www.sebastienpasquette.fr



FACTURE N° F-1702-00240

Mr et Mme Thierry TONTON
10 impasse Tarouère

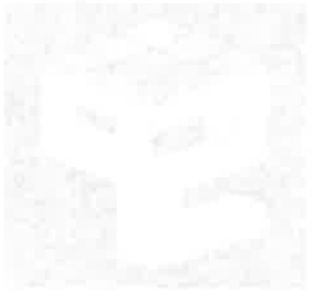
65290 JUILLAN

Fait le 25/02/2017

Salle de bain

| Désignation | U | Qté | Prix U. | Total HT |
|--|---|------|------------|-------------------|
| 1) Démolition - Dépose | | | | |
| 1-1) Démolition de cloisons | | | | |
| Dépose plaque de plâtre avec carrelage en 1er couche, compris enlèvement des gravats. | U | 1,00 | 520,00 € | 520,00 € |
| Total Démolition de cloisons | | | | 520,00 € |
| 1-2) Dépose appareils sanitaire | | | | |
| Dépose paroi de douche, receveur de douche et colonne de douche | U | 1,00 | 90,00 € | 90,00 € |
| Total Dépose appareils sanitaire | | | | 90,00 € |
| Total Démolition - Dépose | | | | 610,00 € |
| 2) Cloisons - Plafonds - Isolation | | | | |
| 2-1) Cloisons en plaques de plâtre | | | | |
| Remplacement plaque de plâtre BA13, compris jointement et déplacement cloison pour porte | U | 1,00 | 1.140,00 € | 1.140,00 € |
| fourniture et mise en place bloc porte | U | 1,00 | 200,00 € | 200,00 € |
| Total Cloisons en plaques de plâtre | | | | 1.340,00 € |
| Total Cloisons - Plafonds - Isolation | | | | 1.340,00 € |
| 3) Carrelage - Revêtement mural | | | | |
| 3-1) Pose de carrelage au sol | | | | |
| Pose de carrelage de 60 x 60 cm par double encollage, sur chape réceptionnée, compris coupes, colle, joints nettoyage (non compris la fourniture des carreaux) | U | 1,00 | 245,00 € | 245,00 € |
| Total Pose de carrelage au sol | | | | 245,00 € |
| 3-2) Pose de carrelage mural | | | | |
| Pose seule de carreaux de faïence 30 x 60 cm en grès émaillés, simple encollage, compris coupes, joints étanches au ciment blanc, nettoyage (non compris la fourniture des carreaux) | U | 1,00 | 445,00 € | 445,00 € |
| Total Pose de carrelage mural | | | | 445,00 € |
| Total Carrelage - Revêtement mural | | | | 690,00 € |
| Total | | | | |
| | | | | |

Letter to the Editor



[The main body of the page contains several paragraphs of extremely faint, illegible text, likely bleed-through from the reverse side of the paper. The text is too light to transcribe accurately.]

| Désignation | U | Qté | Prix U. | Total HT |
|--|---|------|----------|----------|
| 4) Plomberie | | | | |
| 4-1) Modification alimentation et évacuation | | | | |
| Fourniture et modification des alimentations eaux chaude, eau froide et évacuation de la douche | U | 1,00 | 220,00 € | 220,00 € |
| Total Modification alimentation et évacuation | | | | 220,00 € |
| Total Plomberie | | | | |
| 5) Appareils sanitaires | | | | |
| 5-1) Pose et raccordement de divers appareils sanitaires | | | | |
| Pose paroi et colonne de douche | U | 1,00 | 165,00 € | 165,00 € |
| Pose et raccordement receveur de douche par piquage de sol | U | 1,00 | 200,00 € | 200,00 € |
| Total Pose et raccordement de divers appareils sanitaires | | | | 365,00 € |
| Total Appareils sanitaires | | | | |
| 6) Electricité | | | | |
| 6-1) Fourniture et modification électrique | | | | |
| Fourniture et mise en place de 3 spots + lignes | U | 1,00 | 230,00 € | 230,00 € |
| Déplacement VMC et reprise plafond | U | 1,00 | 75,00 € | 75,00 € |
| Total Fourniture et modification électrique | | | | 305,00 € |
| Total Electricité | | | | |
| 7) Peinture intérieure | | | | |
| 7-1) Travaux sur parement horizontal ou incliné | | | | |
| Application au rouleau d'une couche de peinture mate en phase aqueuse, en couche intermédiaire ou de finition, compris léger ponçage, sur parement horizontal ou incliné | U | 1,00 | 140,00 € | 140,00 € |
| Total Travaux sur parement horizontal ou incliné | | | | 140,00 € |
| 7-2) Travaux sur parement vertical | | | | |
| Application au rouleau d'une couche de peinture satinée en phase aqueuse, en couche intermédiaire ou de finition, compris léger ponçage, sur parement vertical | U | 1,00 | 695,00 € | 695,00 € |
| Total Travaux sur parement vertical | | | | 695,00 € |
| Total Peinture intérieure | | | | |



Condition de règlement : En votre aimable règlement de cette facture



Mode de règlement : Par chèque bancaire



Observations :

Date

SÉBASTIEN PASSETTE
TOUS TRAVAUX AMÉNAGEMENT
& ET RÉNOVATION D'INTÉRIEUR
 Signature
 28, rue Voltaire - 65800 AUREILHAN
 Tél : 06 84 37 57 71
 Mail : passette.sebastien@hotmail.fr
 SIRET : 802 252 080 00014

Total H.T. : 4.365.00 €
 Montant à 10.0%: 436.50 €
 Total Tva : 436.50 €
Total T.T.C. : 4.801.50 €
 Total reste dû: 4.801.50 €

DES ENVIES, DES PROJETS
.... tout est réalisable chez

cuisinella

A l'écoute de vos envies

Cuisinella Ibos • Commerçant indépendant, membre du réseau CUISINELLA
Rue du Herran
65420 IBOS
France
Tél : 05.62.90.66.45 • Fax :
Email : contact@cuisinella65.fr
N° intracommunautaire : FR35495180093
N° SIRET : 49518009300025
S.A.R.L au capital de 10000,00 €
RCS - Siege de greffe : 405 180 093 - Tarbes

Monsieur ou Madame TONTON Thierry Et Gaëlle

**10 Impasse Tachoueres
65290 JUILLAN
FRANCE**

IBOS, le 05/04/2017

FACTURE N° 1701340

N° du bon de commande

17DR08630 du 11/01/2017

N° compte client

4110011357

Téléphone

06.45.57.37.22

06.11.50.60.22

Email

thierryt659@gmail.com

Date de livraison

07/04/2017

Adresse de livraison

10 Impasse Tachoueres
65290 JUILLAN
France

Total TREND + BAIN

664,38 € HT

TVA 66,44 € à 10,00 %

Dont éco-participation mobilier HT 3,96 €

Total TREND +

1 348,61 € HT

TVA 134,86 € à 10,00 %

Dont éco-participation mobilier HT 8,42 €

Total Sanitaires

3 634,03 € HT

TVA 363,40 € à 10,00 %

| Référence | Descriptif | PU HT | Qté | Total HT |
|-----------|--|----------|-----|----------|
| 3379699 | Receveur LINE 1670 X 900 teinte masse hauteur livré avec bonde et caniveau inox finition texture ardoise | 745,84 € | 1,0 | 745,84 € |
| | THERMOR ALLURE SECHE SERVIETTE PIVOTANT BLANC 1000 + 750 | 892,36 € | 1,0 | 892,36 € |
| | NOVELLINI KUADRA VERRE TRANSPARENT 100 CM CHROME | 513,66 € | 1,0 | 513,66 € |

| Référence | Descriptif | PU HT | Qté | Total HT |
|----------------------------|---|----------|-----|----------|
| S C 24 300 730 S28 | Plan de travail sans crédence, épaisseur 24 ou 38 mm - profondeur de 300 à 730mm avec 1 Chant avant simple adouci le ml couleur Alpine White S28 | 164,47 € | 2,5 | 411,19 € |
| CS398S ATP | Cuve acrylique injecté couleur alpine white S28 L 397 x p 398 x h 208 avec trop plein et livré sans bonde et siphon. | 267,98 € | 1,0 | 267,98 € |
| CS398S ATP | Cuve acrylique injecté couleur alpine white S28 L 397 x p 398 x h 208 avec trop plein et livré sans bonde et siphon. | 267,98 € | 1,0 | 267,98 € |
| decoupe par dessous | Découpe de plan de travail pour posse d'evier par dessous | 26,25 € | 1,0 | 26,25 € |
| decoupe par dessous | Découpe de plan de travail pour posse d'evier par dessous | 26,25 € | 1,0 | 26,25 € |
| CDCSHOWERC R | COMBINE DE DOUCHE à tête carrée Mitigeur douche thermostatique Douchette à main - picots anti-calcaire Barre murale hauteur 119 cm Flexible lisse | 307,50 € | 1,0 | 307,50 € |
| SIPH | SIPHON EN PVC à hauteur réduite Hauteur min. 12 cm sous le vidage | 5,00 € | 2,0 | 10,00 € |
| MILATLANTICR | MITIGEUR LAVABO "ATLANTIC" Cartouche à disque céramique Vidage PUSH-PULL en hostaform avec embase chromée Livré avec flexibles de raccordement | 82,50 € | 1,0 | 82,50 € |
| MILATLANTICR | MITIGEUR LAVABO "ATLANTIC" Cartouche à disque céramique Vidage PUSH-PULL en hostaform avec embase chromée Livré avec flexibles de raccordement | 82,50 € | 1,0 | 82,50 € |

Total Fournitures et accessoires **172,85 € HT** **TVA 34,57 € à 20,00 %**
Dont éco-participation DEEE HT 0,35 €

| Référence | Descriptif | PU HT | Qté | Total HT |
|----------------|---|---------|-----|----------|
| ZLUTORI | LUMINAIRE "TORI" à fixer sur un miroir ou une armoire de toilette Lampe LED - Classe II / IP 44 1 convertisseur électronique Classe énergétique A, A+, A++ Dont Eco-participation DEEE : 0,12 € | 57,62 € | 1,0 | 57,62 € |
| ZLUTORI | LUMINAIRE "TORI" à fixer sur un miroir ou une armoire de toilette Lampe LED - Classe II / IP 44 1 convertisseur électronique Classe énergétique A, A+, A++ Dont Eco-participation DEEE : 0,12 € | 57,62 € | 1,0 | 57,62 € |
| ZLUTORI | LUMINAIRE "TORI" à fixer sur un miroir ou une armoire de toilette Lampe LED - Classe II / IP 44 1 convertisseur électronique Classe énergétique A, A+, A++ Dont Eco-participation DEEE : 0,12 € | 57,62 € | 1,0 | 57,62 € |

Total Livraison **49,50 € HT** **TVA 9,90 € à 20,00 %**

Total Pose et Travaux **717,00 € HT** **TVA 71,70 € à 10,00 %**

RÉCAPITULATIF DE VOTRE PROJET



| Rubrique | Montant net TTC | Montant net HT | Dont TVA |
|---------------------------------|-------------------|----------------|----------|
| Total net | 7 267,24 € | 6 586,37 € | 680,87 € |
| Dont éco-participation mobilier | 13,62 € | 12,38 € | 1,24 € |
| Dont éco-participation DEEE | 0,42 € | 0,35 € | 0,07 € |

| Montant des TVA | |
|-----------------|----------|
| TVA à 10,00 % | 636,40 € |
| TVA à 20,00 % | 44,47 € |

Le montant est dû net et sans escompte.

Taux d'intérêt des pénalités de retard dues en cas de retard de paiement : trois fois le taux d'intérêt légal.
Indemnité forfaitaire de recouvrement due en cas de retard de paiement prévue par l'article D. 441-5 du code de commerce : 40 euros.

| Versements clients | Date d'échéance | Montant de l'échéance | Date de règlement | Montant réglé | Mode de règlement | Info règlement |
|-------------------------|-----------------|-----------------------|-------------------|---------------|-------------------|----------------|
| Acompte sur fournitures | 11/01/2017 | 1 900,00 € | 12/01/2017 | 1 900,00 € | Chèque | 8042988 |
| Livraison | 07/04/2017 | 5 367,24 € | | | | |
| Pose | 13/04/2017 | 0,00 € | | | | |
| Reste à payer | | 5 367,24 € | | | | |

Coordonnées bancaires du magasin Cuisinella Ibos pour un règlement par virement :

Banque : CAISSE d'EPARGNE X • **IBAN** : fr13135000800811680934535 • **BIC** : CEPARFP313

Merci de préciser dans l'objet du virement la référence suivante : 17LG09282 - TONTON Thierry Et Gaëlle

Les différents numéros de téléphone des services après-vente



Pour les meubles et le sanitaire, contactez votre magasin Cuisinella.

- CLIMADIFF : 02 43 89 29 26 •
- GROUPE (ROSIERES, CANDY, HOOVER, IBERNA) •

CANDY : 02 48 55 80 01
ROSIERES : 02 48 55 80 00

- GROUPE BRANDT •

DE DIETRICH, SAUTER : 09 69 39 34 34

- LIEBHERR : 03 88 65 73 91 •
- NEFF : 01 40 10 42 10 •

- Schmidt Groupe – AIRFORCE : 04 88 78 89 17 •

• SAMSUNG : 01 48 63 00 00 •

• VIVA : 01 40 10 42 11 •

- WHIRLPOOL Corporation •

WHIRLPOOL, HOTPOINT, ARISTON, SCHOLTES : 09 69 39 02 30

Service consommateur : 08 92 70 01 50

- AEG / ELECTROLUX : 08 09 10 01 00 •

• BEKO : 09 69 36 46 46 •

• SMEG : 04 72 21 51 61 •

• ELICA : 04 88 78 60 07 •

• LE CHAI : 01 56 48 06 33 •

Extension de garantie à 5 ans : 0 488 788 917

- nouveau 745,84
890,424 TTC

Reste à payer
4546,82 €



Pour que frères et sœurs partagent la même enfance - www.sosva.org

Votre magasin CUISINELLA soutient l'association SOS Villages d'Enfants

* Catégorie Aménagement de l'habitat – Étude Inference Operations - Viséo CI – Mai à juillet 2016 – Plus d'infos sur escda.fr



ELEC CHAMBRE

Facture FAC0064

NOM TONTON Thiery
ADRESSE 10 impasse tachoeres 65290 Juillan
TÉLÉPHONE 06 45 57 37 22
DATE 16 octobre 2017
MONTANT DÙ Dû à réception

Pyrénées Electricité
820551695.00019
3 rue du docteur Calmette 65390 ANDREST
06 15 84 17 89
cedric.daviet@sfr.fr

| DESCRIPTION | PRIX À L'UNITÉ | QTÉ | TOTAL |
|---|----------------|------------|----------|
| Déplacement prise tête de lit | 30,00 € | 2 | 60,00 € |
| Déplacement vas et viens point lumineux central et remplacement de l'interrupteur | 70,00 € | 1 | 70,00 € |
| Création circuit éclairage en simple allumage pour tête de lit | 70,00 € | | 70,00 € |
| Création circuit chargeur usb | 100,00 € | 2 | 200,00 € |
| Alimentation éclairage niches | 30,00 € | 2 | 60,00 € |
| | | SOUS-TOTAL | 460,00 € |
| | | TOTAL | 460,00 € |
| | | PAYÉ | 0,00 € |

MONTANT DÙ 460,00 €

TVA non applicable art 293b du cgi

PYRENEES ELECTRICITE
DAVIET Cedric
06 15 84 17 89
Siret: 82055169500019

